



Balade à vélo : apprendre en sécurité

Vendredi 10 avril, les élèves de CE et CM ont participé à une séance d'apprentissage du vélo près de l'école, encadrés par Marlène Breton et leurs enseignantes. À travers différents exercices, les enfants ont pu acquérir les bases d'une pratique sûre et gagner en autonomie sur la voie publique. Ces séances, proposées dans le cadre du programme AVELO3 et cofinancées par Ouest Aveyron Communauté et l'ADEME, visent aussi à encourager l'activité physique et l'usage du vélo comme mode de déplacement du quotidien.

Recettes aux légumes de printemps

C'est le moment idéal pour un petit point sur la cuisine des légumes, parce que c'est très bon pour la santé et pour la planète.

Avril et mai : c'est la saison des radis, navets, épinards, poireaux, rhubarbe, asperges, endives, fenouil, courgettes, concombre, petits pois, laitue, artichaut.

Trois principes simples qui changent tout :

Les rôtir :

Un légume caramélisé, légèrement croustillant, avec un filet d'huile d'olive et du sel, ça change complètement l'expérience.

Associer les textures :

C'est souvent le contraste qui fait la différence : le croquant des fruits à coques ou le crémeux d'une sauce se marie à merveille avec les légumes.

Réveiller les goûts :

Parfois un petit twist suffit pour sublimer leur potentiel :

- De l'acidité (citron, vinaigre)
- Des herbes fraîches
- Une touche sucrée (miel, sirop d'érable)
- Des épices

Quelques idées avec les légumes du moment :

- Feta fouettée, carottes rôties au miel et za'atar, (un équilibre parfait entre rôti, crémeux, croquant et sucré)
- Asperges rôties au parmesan et œuf mollet, (classique, mais toujours très gourmand)
- Lentilles vertes, betterave et carottes rôties, feta et noisettes, (un mélange riche en textures et saveurs)
- Salades, épinards, agrumes et fenouil, (à la fois doux, frais, croquant et acidulé)
- Tarte salée aux légumes de printemps

Recettes proposées par **Jacques Scotti**, cuisinier à Maleville



Rêvations :
L'art permet d'éviter la
pensée unique. Mathilde
Serrell

JOURNÉES «BOUGEONS ENSEMBLE»

ENVIE DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX SPORTS ?

PANNAFOOT
ROUNDNET
CARABINE LASER
WEXBALL
SLACKLINE
HOME BALL
JEUX D'ADRESSE
JEUX COOPÉRATIFS
JEU DE L'OIE GÉANT
BABY FOOT

+ 1 ACTIVITÉ SPÉCIALE SUR CHAQUE COMMUNE
BIAN SPORT - SAKI
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS JEUNES (ESPOIRS, INVIS, INITIATIVES...)

14H30 - 17H30

MARDI 28 AVRIL VILLENEUVE D'AVEYRON, PLACE DES CONQUES ET PLACE SAUMADE

MERCREDI 29 AVRIL VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, PLACE SAINT-JEAN

JEUDI 30 AVRIL LA FOUILLADE, PLACE DE LA MAIRIE ET CITY STADE

GRATUIT ENFANTS, JEUNES, FAMILLES



Le périodique de Toulonjac * avril 2026



Le mot du maire

Chers Toulonjacoises et Toulonjacois,

Je tiens à remercier chaleureusement, en mon nom et au nom de mon équipe, toutes les électrices et tous les électeurs qui ont porté leur vote sur notre liste « un village qui nous rassemble ».

Nous avons fait une campagne digne, sincère et honnête avec un projet collectif, responsable et humain. Ce projet prône la transparence, la participation de tous, l'ouverture, l'équité face aux enjeux de la vie locale et la prise en compte de notre responsabilité face aux transitions climatiques, environnementales.

Dans la continuité de l'équipe précédente, je confirme une ligne claire : stabilité et pragmatisme. « Il est essentiel de maintenir des finances saines et de préserver notre capacité d'investissement ». Dans ce contexte, aucune hausse des impôts locaux n'est envisagée.

Parmi les dossiers prioritaires figure la rénovation de l'école. La première tranche des travaux est programmée pour l'été 2026, tandis que la seconde programmée pour 2027, est déjà à l'étude. Un chantier structurant pour la commune, tant par son coût que par son impact sur le quotidien des familles.

Autre axe fort : la valorisation du patrimoine. L'église Saint-Michel, élément emblématique du village, devrait faire l'objet de travaux de restauration. Un dossier a été monté avec l'appui de la

Fondation du patrimoine, permettant d'envisager un financement reposant en grande partie sur des aides, du mécénat et un appel aux dons.

Côté environnement, la municipalité mise sur la préservation et la mise en valeur des espaces naturels. Des parcelles récemment acquises près de la promenade de la Caselle seront aménagées et reboisées, notamment dans le cadre de l'opération « 1 arbre & 1 enfant ». En parallèle, le terrain sera aménagé en contrebas du cimetière afin de prévenir les risques liés aux fortes pluies.

La vie locale n'est pas en reste. L'école se porte bien, avec 48 élèves dont quelques uns issus de communes voisines. La qualité de la cantine et l'attractivité du cadre contribuent à cette stabilité. Un service d'aide aux devoirs doit prochainement voir le jour.

Soucieuse de maintenir le lien social, la municipalité entend également renforcer son action en direction des personnes âgées ou isolées, notamment via le dispositif « l'Heure Civique ».

Enfin, en matière de sécurité, j'annonce un renforcement des patrouilles de gendarmerie et des contrôles de vitesse, à la suite d'échanges avec les services compétents.

Pour rester informés, les habitants sont invités à consulter le site internet de la commune, régulièrement mis à jour, ainsi que l'application « Ma Mairie en Poche ». Le bulletin municipal La Gazette sera, quant à lui, à la fois distribué chaque trimestre et disponible sur le site Internet de la commune.



Grande fête républicaine à Toulonjac : double cérémonie le 8 mai 2026

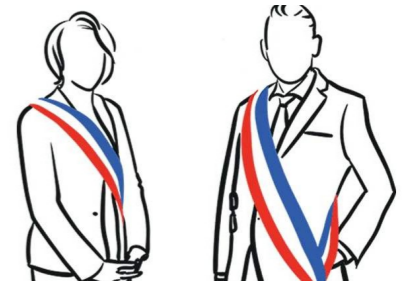
Vendredi 8 mai 2026, la commune de Toulonjac vivra un moment fort de mémoire et de convivialité à l'occasion d'une grande fête républicaine.

À 11 heures, les citoyens et citoyennes sont invités à se rassembler au Monument aux Morts pour commémorer la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale. Les Toulonjacois, les Toulonjacoises ainsi que les enfants des écoles sont attendus nombreux pour cette cérémonie du Souvenir, empreinte de recueillement et de respect.

À l'issue de cette commémoration, la municipalité convie la population à prolonger ce moment lors d'un temps plus festif. Les nouveaux élus du conseil municipal marqueront officiellement le début de leur mandat autour d'un apéritif dînatoire offert par les élus à tous les habitants.

La rencontre se déroulera sur le boulo-drome, décoré de guirlandes tricolores pour l'occasion, ou dans la salle des fêtes en cas de météo défavorable. Le maire, Pascal Massai, adressera un mot de bienvenue à l'ensemble des participants, avec une attention particulière pour les familles récemment installées dans la commune.

Ce rendez-vous sera, pour beaucoup, l'occasion de chaleureuses retrouvailles et de belles rencontres avec les nouveaux résidents.

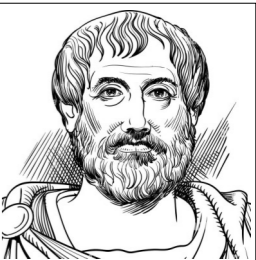


Visitez le site web municipal !

Les actus, les décisions prise en conseil municipal, les travaux divers, etc. Pour être bien informé : QR code ci-contre ou URL : <https://www.toulonjac.fr/> Et plein d'infos utiles sur **Ma Mairie en Poche**, pour téléphone, accessible gratuitement sur Play Store.



« Une seule hirondelle ne fait pas le printemps »
Aristote. Cette citation nous enseigne qu'il n'est pas raisonnable des tirer des conclusions générales à partir d'un seul fait isolé. Il est donc important de ne pas se fier aux apparences.





Carnaval ensoleillé pour les écoliers

Sous un timide soleil printanier, les élèves du groupe scolaire de la Fontaine ont célébré un carnaval haut en couleur ce vendredi 3 avril. La cour s'est animée de policiers, pompiers, princesses, super-héros et costumes originaux. Près de 45 enfants, des maternelles et primaires, ont participé à

cette journée festive, vêtus de déguisements soignés, souvent réalisés avec l'aide des familles. Après une déambulation joyeuse dans l'établissement, tous se sont retrouvés pour un goûter convivial préparé par les parents d'élèves. Une belle fête, placée sous le signe du partage, qui donne déjà rendez-vous au printemps 2027.



Formidable succès pour le quinze de l'école

Samedi 28 mars, le quinze organisé par l'APE de l'école de la Fontaine a rassemblé plusieurs centaines de participants à la salle des fêtes de Toulonjac, dans une ambiance conviviale et familiale.

Au programme, 15 parties dont un très attendu « super quinze », avec plus de 5 000 € de lots : bons d'achat, jambons, vins, repas, loisirs et bien-être. Les nombreux gagnants sont repartis les bras chargés.

Entre deux tirages, les participants ont profité du bar et des pâtisseries maison tenus par les bénévoles. Une soirée réussie pour l'APE, qui récolte des fonds destinés aux projets des élèves, confirmant le quinze comme un rendez-vous incontournable de la vie locale.

Visitez la Bouquinerie !

La cabane à livre se nomme désormais la Bouquinerie. C'est un clin d'œil subtil à Corinne Bouquin, artiste peintre et mosaïste, qui a métamorphosé la cabane à livres en une œuvre à part entière. Elle est désormais bien plus qu'un simple abri pour œuvres littéraires : c'est une grande et belle cabane qui abrite de nombreux bouquins, évidemment !



Tennis

Un très jeune Toulonjacois monte sur le podium. Alors que la saison bat son plein, plusieurs jeunes du Tennis Club Villefranchois participaient le mois dernier au championnat départemental en individuel. Et les résultats ont été plus que prometteurs, avec Axel Dutheil qui monte sur la 3e marche du podium, en catégorie U9. Bravo !



Frelons et moustiques tigres arrivent !

Protégez vous et signalez !

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

<https://www.aurillac.fr/protection-moustique-tigre/>



Rêvations : Ceux qui rêvent sont ceux qui vont le plus loin

La Mairie de Toulonjac vous informe

Sur l'agenda

La journée citoyenne aura lieu le samedi 30 mai 2026. Elle concerne tous les citoyens de notre commune et les membres des associations, désireux d'améliorer l'image de marque de Toulonjac. Et tout autour de notre village, il y a de jolis sentiers qui serpentent vers les hameaux voisins. Sont nécessaires : de la bonne humeur, une débroussailleuse ou une faucille et quelques équipements de protection. Le rendez-vous est fixé à 8h30, devant la Mairie qui, au terme de cette matinée, offrira apéro et grillades, à savourer en famille. Venez avec salades et desserts.



C'est le Printemps / Nuisances printanières : Rappel

Les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour votre voisinage, sont à réaliser, selon arrêté préfectoral, uniquement :

- En semaine (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 - Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h uniquement !
- Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €, en cas de plainte déposée et de constatation par les forces de l'ordre ou un agent habilité.



Conseils de la gendarmerie face aux recrudescences de cambriolages

Face à l'augmentation des cambriolages en Aveyron et plus particulièrement dans notre région, la gendarmerie rappelle quelques bons réflexes à adopter. Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Par ailleurs n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Enfin pour diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier.

Il est possible de prendre rendez-vous à votre brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté afin d'avoir des conseils personnalisés pour éviter les cambriolages.



Brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Le préfet peut toutefois prévoir des dérogations au principe.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Pour se débarrasser des herbes, feuilles mortes et autres résidus verts, les particuliers doivent les déposer en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Ces ordures peuvent également faire l'objet d'un compost ou d'une tonte mulching (dépôt de l'herbe broyée directement sur le gazon).

En cas de non respect des règles du brûlage, une amende de 450 euros peut être appliquée. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent aussi engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



Déchets : attention aux incivilités !

La compétence déchets relève d'Ouest Aveyron Communauté, qui travaille en étroite collaboration avec la mairie pour l'amélioration de la collecte et du traitement des déchets, ainsi que la réduction du volume des ordures ménagères et la lutte contre les incivilités.

Le traitement des sacs noirs représente un coût énorme pour la communauté et pour l'environnement. C'est la raison pour laquelle tout est mis en œuvre pour inciter au tri et au compostage.

- Déchets de travaux : à la déchetterie (ne pas déposer au pied des containers – amende : 135 €),
- Encombrants : à la déchetterie (ne pas déposer au pied des containers – amende : 135 €),
- Recyclables : emballages carton, briques alimentaires, emballages en métal, bouchons et capsules en métal, emballages en plastique (sacs en plastique, bouteilles, barquettes, pots de yaourt, boîtes, tubes de dentifrice, sachets, films...), journaux, magazines et papiers.

Attention :

- Sacs noirs : déchets ménagers non recyclables,
- Déchets biodégradables : à composter si vous possédez un jardin (composteur disponible auprès d'Ouest Aveyron Communauté),
- Verre : dans les containers prévus pour le verre,
- Piles, batteries, ampoules et cartouches d'encre : dans les récupérateurs des grandes surfaces ou à la déchetterie,



Les commissions au sein du conseil municipal

Les commissions municipales sont des instances d'étude, d'échange et de réflexion. Véritable cœur de l'action municipale, elles jouent un rôle essentiel dans la préparation des décisions. Bien qu'elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel, c'est en leur sein que s'élaborent des propositions concrètes, ensuite soumises au vote du Conseil municipal.

Les sujets étudiés peuvent être proposés par les institutions territoriales (telles que le Département ou Ouest Aveyron Communauté) ou à l'initiative des membres du Conseil municipal.

Chaque commission est composée du Maire, président de droit, et de conseillers municipaux. Des personnes qualifiées extérieures peuvent également être associées aux travaux préparatoires afin d'enrichir la réflexion.

Le nombre et les missions des commissions du mandat en cours ont été définis lors du Conseil municipal du samedi 21 mars 2026, en cohérence avec les priorités de la commune.

Afin de favoriser une vision transversale de l'action municipale, chaque conseiller participe à deux ou trois commissions.

Composition des commissions

Finances : P. Massaï, C. Segond, S.Gaffard, F. Delfour-Tranier, G. Ruscassié.

Travaux, voirie, achats : P. Massaï, S. Roques, B. Escarrié, G. Ruscassié, D. Dutheil, P. Fréjaville. L. Gayraud

Communication, cadre de vie, culture : P. Massaï, C. Bouquin-Pinsault, C. Datchary, M. Da Silva Moreira, E. Mazières, D. Dutheil, F. Delfour-Tranier.

Écoles : P. Massaï, M. Da Silva Moreira, E. Mazières, C. Segond, C. Datchary. P. Massaï et F. Delfour-Tranier siègent également au Conseil d'école.

Associations : P. Massaï, C. Bouquin-Pinsault, F. Delfour-Tranier, C. Blanc, S. Gaffard, M. Da Silva Moreira, C. Datchary.

SIAEP de Vailhourles : S. Roques et L. Gayraud (délégués titulaires), M. Da Silva Moreira (délégué suppléant).

SMICA / SIEDA / Aveyron Ingénierie / AGEDI / CLECT : P. Massaï.

CNAS : C. Segond (déléguée élue) et G. Meneghello (délégué agent).

EPAGE Aveyron Amont : B. Escarrié (délégué titulaire) et G. Ruscassié (délégué suppléant).

Correspondant défense et sécurité routière : L. Gayraud.

La Mairie de Toulonjac vous informe

Randonnée "Pas à Pas" : une belle sortie nature au profit de l'APE

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école de Toulonjac organise une randonnée pédestre conviviale le dimanche 31 mai 2026. Une occasion parfaite pour profiter de la nature en famille ou entre amis, tout en soutenant les actions de l'APE !



Deux parcours accessibles à tous

Les marcheurs, petits et grands, pourront choisir entre : Un circuit de 8 km – idéal pour une balade tranquille ou un parcours de 14 km – pour les plus motivés. Départ libre entre 8h30 et 9h30 de

puis la salle des fêtes de Toulonjac. Ces chemins vous permettront de découvrir les beaux panoramas et le patrimoine Toulonnacois.

Tarifs : Adultes et enfants dès 12 ans : 4€ pour 8 km, 6€ pour 14 km. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Le café vous sera offert au départ ! Un gratin dauphinois & saucisse sera proposé sur réservation, accompagné d'une buvette pour prolonger ce moment de convivialité.

Inscriptions et réservations : 06 13 38 82 70 ou par QR code >>>

Venez nombreux pour cette belle journée placée sous le signe du partage et de la nature !

Rappelons que l'APE a le besoin essentiel d'enregistrer quelques bénéficiaires qui sont utilisés pour nos enfants, dans le cadre d'activités sportives et culturelles.



Autorisation de pénétrer sur les propriétés privées – Ouest Aveyron communauté

L'arrêté préfectoral n° 12-2026-03-31-00001 autorise jusqu'à fin 2028 des salariés et des bénévoles d'OAC à pénétrer sur des propriétés privées afin de réaliser un inventaire dans le cadre de la réalisation d'un projet d'atlas de la biodiversité porté par la communauté de communes Ouest Aveyron Communauté. Ils vont inventorier amphibiens, reptiles, chiroptères, insectes, flore et faune, habitats naturels, mammifères et les espèces exotiques envahissantes.



Vide grenier 7 juin 2026

Vide grenier et brocante de printemps à Toulonjac
140 rue César de Pomairols
Plus d'infos 06 78 99 89 09
Venez chiner à Toulonjac pour la brocante de printemps ! 51 à 250 exposants. Entrée gratuite.



Faut-il une autorisation d'urbanisme pour poser des panneaux solaires sur un toit ?

Oui, vous devez déposer une déclaration préalable de travaux (DP) à la mairie pour poser des panneaux photovoltaïques (panneaux solaires) sur votre toit, car vous modifiez l'aspect extérieur de votre bâtiment.



Vous devez remplir et transmettre votre dossier de DP par voie dématérialisée selon les dispositions prises par votre commune ou sur un formulaire papier. Renseignez-vous sur le site de la mairie ou sur place.

Vous souhaitez réaliser des petits travaux ou des modifications sur une construction. Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une **déclaration préalable de travaux (DP)**. La DP est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire.

Vous souhaitez construire un bâtiment de plus de 20 m² ou faire des travaux importants sur une construction existante. Suivant la situation de votre projet, vous devez obtenir une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie en déposant un **permis de construire (PC)**.

L'Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est destinée aux enfants dès le CP, offerte par la commune, et permet aux élèves de faire les devoirs confiés par l'enseignant, dans le calme. L'enfant qui participe à l'aide aux devoirs s'engage à être assidu dans son travail, à respecter les encadrants, ses camarades, ainsi que le matériel communal. Si l'encadrant juge que l'enfant ne respecte pas ces règles et perturbe le service, il en informera la municipalité qui se réserve le droit de l'exclure temporairement ou définitivement.

De plus, il n'est pas possible de garantir que tout le travail demandé aux enfants par leur enseignant soit systématiquement effectué dans ce temps.

La fiche d'inscription dûment remplie est obligatoire pour pouvoir y participer

L'aide aux devoirs aura lieu les lundis et jeudis de 16h45 à 17h15 pendant la période scolaire dans la salle du Récantou. Les bénévoles sont Olga, Corinne et Cathie.



L'état-civil des derniers mois

Les décès :

- Claude Herbin-Alaux, 72 ans, 17 déc 2025,
- Paule Albouy, 104 ans, 23 février 2026
- Monique Kremer née Garcia, 73 ans, 19 mars 2026
- Eliette Rossignol née Lortal, 89 ans, 3 avril 2026

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.



Ben à savoir !



Les compétences d'Ouest Aveyron Communauté

OAC intervient dans de nombreux domaines pour développer et dynamiser le territoire :
Économie : soutien aux entreprises, gestion des zones d'activités et du commerce de proximité.

Tourisme : promotion, stratégie touristique et développement de l'offre.

Enseignement supérieur : accompagnement de la formation, de la recherche et de la vie étudiante.

Agriculture : appui au monde rural via notamment un Plan Alimentaire Territorial.

Aménagement : urbanisme, habitat, mobilités et planification (PLUi, SCOT).

Transition énergétique : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Environnement (GEMAPI) : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Déchets et assainissement (SPANC) : collecte, tri et contrôle des installations.

Social et solidarité : gestion du CIAS, de l'EHPAD de Lunac et de l'aire des gens du voyage.

Santé, famille, jeunesse : développement de l'offre de soins et des maisons de santé.

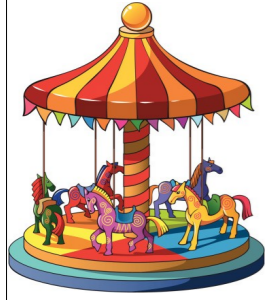
Culture et sport : équipements, lecture publique et activités de plein air (via ferrata).

Voie et politique de la ville : amélioration des infrastructures et actions pour l'emploi, l'insertion et l'attractivité.

Toulonjac en fête

À l'approche de l'été, le comité des fêtes de **Toulonjac** vous donne rendez-vous pour un week-end placé sous le signe de la convivialité et des traditions, les **20 et 21 juin 2026**.

Cette année, les festivités débuteront dès le **vendredi 19 juin** au soir avec une soirée chaleureuse et animée entre villageois, autour d'un verre, de saucisses-frites et de bonne humeur, pour lancer en beauté ce temps fort local.



Le samedi s'annonce encore plus animé : bandas en fête, concert des Wipers et grand repas convivial avec au choix filete ou escalope de veau accompagnée d'aligot... sans oublier notre célèbre sangria, l'incontournable qui met tout le monde



de dans l'ambiance.

Le dimanche matin sera placé sous le signe des traditions. Cette année, le comité a choisi d'innover en mettant à l'honneur la célèbre tête de veau, de quoi satisfaire tous les gourmands. Au choix : tripous ou tête de veau ! La matinée se poursuivra avec le dépôt de gerbes, suivi d'un apéritif offert

par le comité le dimanche midi. Ensuite, place à la pétanque pour clôturer ce week-end festif dans une ambiance conviviale. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les villageois sont invités à se tenir prêts : les aubades auront lieu les week-ends des 30 et 31 mai ainsi que des 6 et 7 juin, annonçant déjà l'arrivée de ces moments de partage tant attendus. Musique, convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous, comme chaque année, pour célébrer ensemble la tradition locale.



Les associations Toulonjacoises

Club du Temps libre

Le Club du Temps Libre joue un rôle essentiel dans la vie locale, favorisant les échanges, l'amitié et le maintien de liens sociaux indispensables dans une petite commune. Le club, qui près de 40 membres, s'adresse aux retraités, aux anciens du village et des communes voisines. Les réunions hebdomadaires du club deviennent ainsi une parenthèse précieuse où, sourires, jeux de société, discussions et bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Plus d'infos au 06 19 36 50 72

Société de chasse

Président : Jérôme Gibrat
Le Roucan 12200 Toulonjac
tél 05 65 45 54 83



Ouest Aveyron Football

À Villeneuve ou à Toulonjac, l'Ouest Aveyron Football recherche des membres (garçons et filles) pour répondre à tous types de rôles. Éducatrices, Éducateurs, Joueuses, Joueurs, Arbitres, Dirigeant(e)s, vous êtes les bienvenu(e)s. Plus d'infos au 06 10 29 58 49

Association des Parents d'Elèves

L'APE de Toulonjac a pour vocation de participer au financement de sorties éducatives, spectacles et animations diverses destinés aux enfants scolarisés à l'école publique du village. Plus d'infos au 06 30 78 76 93



Le Gerfaut

Cette association a pour but le développement de la culture, ainsi que la protection et l'amélioration du patrimoine historique de Toulonjac, de créer des animations, tel que les marchés gourmands et les vide-greniers, mais aussi les programmations musicales. Elle a pour vocation de faire connaître et partager le patrimoine de la langue régionale. Donner du lien social par une activité reliant toutes les générations « *Au Fil du Temps* », permet d'échanger les connaissances du tricot et du crochet. Plus d'infos au 06 78 99 89 09



Venez à la bibliothèque municipale !

Située à deux pas de la mairie, la bibliothèque de Toulonjac vous accueille dans un espace convivial dédié à la culture, au loisir et à la détente. Elle met à votre disposition près de 10 000 ouvrages

dont 400 BD adultes, 1400 romans, 350 policiers, 500 BD jeunes, 115 mangas, 2500 livres enfants et 650 contes pour enfants sans oublier 100 ouvrages consacrés à l'Aveyron, mais aussi des biographies, de livres de recettes et bien d'autres. **Et en plus, c'est gratuit !** En partenariat avec le Médiathèque de l'Aveyron et la librairie La Folle avoine, la bibliothèque municipale renouvelle très souvent ses collections. Ce partenariat offre également un accès en ligne gratuit à des milliers de films, concerts, magazines et documents numériques.

Alors, profitez !

Lieu de rencontre, d'échange et de découverte, la bibliothèque vit aussi grâce à l'engagement de ses bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à franchir la porte !

Adresse : près de la mairie de Toulonjac

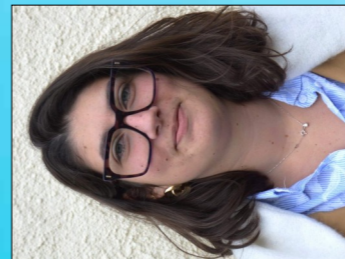
biblitoulonjac@gmail.com

Site : <https://sites.google.com/view/biblitoulonjac/>

Horaires d'ouverture : mercredi : 14h00 - 17h00 et samedi : 10h00 - 12h00



Le conseil municipal de Toulonjac



Chloé Blanc
gestionnaire locative 24 ans,



Corinne Bouquin Pinsault
mosaïste 62 ans,



Mickaël Da Silva Moreira
opérateur project. Therm. 42 ans



Catherine Datchary
retraîtée assurance 65 ans



Françoise Delfour Tranier
retraîtée fonct. hosp. 65 ans



Dominique Dutheil
aide-soignant 48 ans



Bastien Escarrié
entrepreneur TP 38 ans,



Pierre Fréjaville
retraîté pompier, 63 ans



Sandra Gaffard
exploitante agricole 42 ans,



Laurent Gayraud
retraîté pompier pro 61 ans,



Pascal Massai
ingénieur télécoms, 58 ans



Emeline Mazières
opticienne 32 ans



Sébastien Roques
technico-commercial 54 ans,



Gilles Ruscassie
enseignant 61 ans



Céline Segond
manager de proximité 51 ans,